

10-11
DÉC
2020



**CENTRE DE
RECHERCHE EN DROIT
ANTOINE FAVRE**
UNIVERSITÉ SAVOIE
MONT BLANC



**BESOINS ET DROITS
DE L'ENFANT ET DE
L'ADOLESCENT DANS
LES RUPTURES
FAMILIALES**

JOURNÉES
D'ÉTUDES
SCIENTIFIQUES

**WEBINAIRE
SUR INSCRIPTION
GRATUIT**

+ D'infos : www.fac-droit.univ-smb.fr

Ces journées rassemblent, en présentiel et distanciel, des chercheuses et chercheurs de pays francophones pour comparer leurs recherches, dégager des questions clefs, trouver des complémentarités et tracer des perspectives pour la suite. Pour chaque thématique, les trois présentations (20 minutes) sont enchaînées. Les échanges se font à partir de questions et perspectives que les intervenant.e.s auront proposées. Les discutant.e.s ont été choisis auparavant, en fonction de leurs travaux ou d'un bref texte soumis au comité scientifique. Les auditeurs peuvent intervenir uniquement par le chat.

JEUDI 10 DÉCEMBRE

9 h 30 : propos introductif

10 h 00 - 12 h 30 : Thématique 1 / COVID 19 - Bilan et perspectives en ce qui concerne des enfants et adolescents dont les parents sont séparés

Présentation 1 : "L'habitation de l'enfant entre événements exceptionnels et séparation de ses parents"

Sonia Ben Hadj Yahia (Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Corse)

Présentation 2 : "Vécu des familles monoparentales et des enfants durant le confinement lié à la pandémie COVID-19"

Chantal Zaouche Gaudron ((GIS BECO), Directrice adjointe de l'IFERISS)

Présentation 3 : "Titre à venir"

Anne Tixeire (Vice-présidente au tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence)

14 h 00 - 16 h 30 : Thématique 2 / État de la situation des enfants et adolescents dont les parents sont séparés (bien-être, relations, scolarité, etc.)

Présentation 1 : "La question de l'attachement et du mode de résidence des enfants de parents séparés : proposition de synthèse et perspectives futures"

Fabien Bacro (Maître de conférences en psychologie du développement, Centre de recherche en Education de Nantes, Université de Nantes)

Présentation 2 : "Comment est abordée la question du maintien des liens parentaux après séparation : état du droit et des pratiques judiciaires en France"

Yann Favier (Professeur des Universités, Université Savoie Mont Blanc)

Présentation 3 : « "Traditionnelles", monoparentales et recomposées : dans quelles familles vivent les enfants ? »

Elisabeth Algava (Responsable de la section Études longitudinales et dynamiques des structures démographiques - Division enquêtes et études démographiques - UEDS - DSDS - INSEE)

17 h 00 : Assemblée générale constitutive du CIRPA-France

Les personnes intéressées peuvent participer à l'assemblée générale constitutive du Conseil Interdisciplinaire sur la Responsabilité PARENTALE PARTAGÉE - France (CIRPA-France). L'objet de cette association Loi 1901 serait de :

1. Diffuser et promouvoir les connaissances et les réflexions sur la responsabilité parentale partagée, en lien avec la séparation du couple .
2. Diffuser et promouvoir des connaissances scientifiques sur les besoins et les droits ("l'intérêt supérieur") des enfants séparés de leurs parents.
3. Formuler des recommandations dans les domaines législatifs, judiciaires et pratiques fondées sur des preuves scientifiques.
4. Soutenir des actions d'éducation et de formation liées à l'objet de l'association.
5. Participer à des activités nationales et internationales, au niveau de la francophonie et de l'Europe, et en lien avec des institutions nationales ou internationales.

Dîner

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

9 h 00 - 12 h 00 : Thématique 3 / "Les devoirs des parents" : le renforcement des responsabilités parentales

Présentation 1 : "La coparentalité, un principe central de la famille contemporaine difficile à mettre en œuvre. L'exemple paternel"

Gérard Neyrand (Sociologue, Professeur émérite à l'Université Paul Sabatier, Toulouse)

Présentation 2 : "Que pouvons-nous dire de l'intérêt supérieur d'un enfant ?"

Jean-Louis Renchon (Professeur émérite de l'UCLouvain et de l'Université Saint-Louis-Bruxelles, Professeur invité à l'Université Saint-Louis-Bruxelles)

Présentation 3 : "Quels sont les outils dont disposent les juges de la Famille pour responsabiliser les parents ?"

Marie-France Carlier (Juge au tribunal de la famille et de la jeunesse, Namur, Belgique)